

Marcelle Urbain-Faublée. — L'art malgache.

Decary Raymond

Journal de la Société des Africanistes, Année 1963, Volume 33, Numéro 2  
p. 326 - 327

[Voir l'article en ligne](#)

## Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Marcelle URBAIN-FAUBLÉE. — L'ART MALGACHE. Pays d'outre-mer, cinquième série : Art et Littérature. P. U. F., Paris, 1963, 141 p. av. 100 fig.

L'époque est bien dépassée où certains observateurs, qu'on s'étonne d'avoir été aussi superficiels, assuraient qu'il n'existe pas d'art malgache. L'opinion contraire a justement prévalu et divers ouvrages ont été consacrés à ses manifestations. Le livre de Marcelle Urbain-Faublée vient s'ajouter à eux mais les domine en même temps de beaucoup.

Au cours de diverses missions dont elle fut chargée en collaboration avec son mari, M. J. Faublée, professeur à l'École des langues orientales, M<sup>me</sup> Urbain-Faublée a parcouru l'île en tous sens. Tout en poursuivant des recherches ethnographiques, elle s'est consacrée à l'étude des représentations artistiques et de leurs variations suivant les groupes ethniques, représentations qui, sur les tombeaux, peuvent s'élever parfois à une sorte de grandeur religieuse.

Une caractéristique essentielle de cet ouvrage est à signaler immédiatement. Dans la plupart des travaux consacrés à l'art malgache, on constate en général que l'esthétique pure et simple est la préoccupation dominante des auteurs, et l'on ne s'en étonnera pas si l'on songe que jadis les collectes d'objets étaient en fait à peu près indépendantes des enquêtes sociologiques. Marcelle Urbain-Faublée, au contraire, a heureusement associé les deux genres de recherches ; elle a étudié autant les œuvres que les hommes qui les ont conçues et réalisées. De cette orientation en quelque sorte synthétique de ses recherches est résulté un ouvrage fortement documenté, intéressant autant l'ethnologue et le sociologue, que celui qui étudie seulement les styles ou les représentations artistiques.

Celles-ci, à quelques exceptions près (tombeaux modernes), demeurent jusqu'à ce jour dans toute leur pureté malgache, et l'influence européenne se fait encore peu sentir. On doit s'en féliciter, car elle aboutit trop souvent à des « hybridations » peu heureuses, pour ne pas dire à des résultats lamentables, notamment sur certains monuments funéraires du sud de l'île, où les peintures criardes autant que l'abus du ciment remplaçant la pierre font regretter la simplicité et la netteté des formes traditionnelles.

Après une introduction consacrée aux sociétés malgaches et à leur évolution, le livre de M<sup>me</sup> Urbain-Faublée, préfacé par Ch. A. Julien, étudie d'abord les monuments funéraires et les sépultures à représentations figurées. Celles-ci constituent les pièces les plus importantes de l'art chez les Betsileo et les populations de l'Ouest et du Sud, principalement chez les Sakalava et les Mahafale ; elles atteignent leur maximum de développement chez ces derniers, où les *alualu* d'un travail fouillé et minutieux, souvent décrits, étaient autrefois le privilège de certaines grandes familles princières ou patriarcales.

A côté des tombes à sculptures, les mémoriaux, dans les mêmes tribus, sont souvent, non pas des pierres levées, mais des poteaux quadrangulaires de bois, ornés d'un décor géométrique, avec le sommet terminé par la jarre à eau familiale, portée ou non par une statuette féminine ; ou encore par un petit plateau supportant des sculptures qui rappellent la maison ou les bœufs du défunt.

Les cercueils qui se rencontrent chez certains clans montrent des ornements d'importance assez variable. Les pages qui leur sont consacrées donnent de nombreuses indications nouvelles ; ces dernières, comme on peut le penser, sont parfois assez difficiles à obtenir, et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir approfondi cette question encore peu étudiée.

Il est des tombes princières comme celle du Maroseranana Lahifuti ou celles des Anteuni d'Evato, qui sont surmontées de maisonnettes caractérisées par l'entrecroisement des chevrons longuement prolongés au faite du toit, au-dessus des pignons. A leur extrémité est fixé, comme dans les demeures royales des vivants, un oiseau de bois. Mais on voit aussi, notamment à Evato, des chevrons dont les extrémités sont reliées par une barre transversale dont le haut est sculpté. Tout ceci, indépendamment des pièces de charpente décorées et de pieux travaillés qui peuvent encadrer la construction.

Chez les vezo, les autels des dieux de la mer ou *andzumba* sont des maisonnettes sculptées, élevées sur pilotis, complétées parfois par des statuettes représentant, sous forme humaine, les génies de la mer et de la nature vivante.

Les charmes religieux ou magiques, les *muhara*, figurent fréquemment une tête isolée ou un couple, plantés ou non dans une corne de bœuf décorée de perles de couleur. Les tatouages enfin, qui montrent parfois une véritable maîtrise mais sont en voie de disparition, sont brièvement indiqués ; leur but initial dut être protecteur ou prophylactique, puis il devint seulement ornemental.

Il nous faut passer rapidement sur la partie consacrée à l'embellissement des maisons, aux magnifiques bois de lits des vieilles demeures merina, aux stèles de pierre de Betafo avec inscriptions, et sur certaines desquelles apparaît un motif floral stylisé.

Toutes ces manifestations de l'art malgache ne sont pas seulement, comme je l'ai dit, étudiées en elles-mêmes. Elles sont aussi comparées avec les productions océaniques. Qu'il s'agisse des détails des motifs figurés, des oiseaux sur les habitations et tombes royales, du décor des objets mobiliers, les similitudes sont frappantes. Comme l'écrit l'auteur dans sa conclusion, Madagascar est étroitement associé « à toutes les parties du monde océanique, des Philippines indonésiennes à Tahiti, sans exclure la Mélanésie ». L'art de la Grande Ile montre ainsi le maintien d'une tradition très ancienne.

Peut-on espérer qu'il survivra à la modification rapide subie actuellement par la société malgache ? Il a malheureusement tendance à se commercialiser, et l'inspiration risque de dégénérer. Les nombreux objets vendus sur les marchés ne présentent qu'un intérêt assez secondaire. Cependant, il faut signaler que, tout récemment, le 21 février 1963, le président de la République malgache inaugurerait à l'hôtel de ville de Tananarive une exposition d'art Sakalava. On peut voir, dans cette manifestation, l'indice d'une réaction en faveur du maintien de la vraie tradition.

Le livre de Marcelle Urbain-Faublée, que termine une importante bibliographie, est complété par de nombreuses photographies, dont l'intérêt esthétique se double de la valeur ethnographique. Elles montrent la précision de la documentation rassemblée, et dont l'auteur a extrait « la substantifique moelle ». En contemplant ces images, on sent qu'elles sont comme l'expression de l'âme indigène, si difficile à pénétrer, et l'ensemble de l'ouvrage représente une contribution de premier plan à la connaissance du peuple malgache.

Raymond DECARY.